

BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Activités « Nautiques » - Mention « Motonautisme »

Réservé aux détenteurs d'une carte professionnelle

Compétences, prérogatives

Le moniteur "activités nautiques" conduit un projet d'encadrement et d'animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition, dans le cadre des activités nautiques.

Pré-requis pour accéder à la formation :

Réservé uniquement aux professionnels possédant le Brevet Fédéral jet 2^{ème} degré avec carte professionnelle ou CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) avec carte professionnelle

Le titulaire du BP JEPS est moniteur de motonautisme, il encadre les activités de jet (VNM), bateaux à moteur d'initiation et de découverte et engins tractés pour tout public et sur tous milieux

Contenu de la formation

Le Brevet Professionnel JEPS Mention « Motonautisme » se présente sous forme de 10 Unités Capitalisables (UC) pouvant être obtenues séparément par une formation dite en alternance comprenant :

- des cours pratiques,
- des cours théoriques
- un temps de formation en entreprise.

Les 10 Unités Capitalisables (UC) constitutives du diplôme sont définies dans le Référentiel de Certification (selon l'arrêté du 9 juillet 2002).

La formation BP JEPS "Activités nautiques" se déroule à Arcachon sur 5 semaines organisées en modules, correspondant aux 10 Unités Capitalisables.

Formation :

- Du lundi 20 février au dimanche 05 mars 2017
- Du lundi 09 octobre au lundi 23 octobre 2017

Lieu de formation :

Domaine de la "Dune"
156, boulevard de la Côte d'Argent - Le Moulleau
33120 ARCACHON

Hébergement sur place en pension complète ou 1/2 pension.
ou en camping dans des mobil homes

Réservation au : 05.56.17.21.55 demander Patricia

Inscription à la formation BP PRO

Renseignements personnels :

Nom / Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : Dépt. Naissance :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

☎ : Email :

Profession : Employeur :

Personnes à contacter en cas d'accident :

Nom / Prénom : ☎ :

Objet du contrat :

Le présent contrat a pour objet une formation au BP JEPS « Motonautisme »

Durée de la formation :

- Du lundi 20 février au dimanche 05 mars 2017
- Du lundi 09 octobre au lundi 23 octobre 2017
- Rattrapage semaine 47

Montant de la formation :

3800 euros TTC (hébergement non compris)

Règlement :

Chèque : N° :

Banque :

(à l'ordre de l'Ecole Française Motonautique)

Observations éventuelles :

Fait à Bordeaux, le

Signature du candidat (e)
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable de l'EFM

DOCUMENTS OBLIGATOIRES (BP PRO)

à retourner à l'EFM , Dernier délai pour l'inscription : 18 décembre 2016
Le dossier ne sera instruit qu'à réception de toutes les pièces demandées

- 2 photos d'identités couleur, récentes avec votre nom au dos (**format normalisé**).
- 2 photocopies couleur recto verso de la carte d'identité ou du passeport valide.
- 2 photocopies couleur de tout diplôme scolaire, universitaire, sportif, pouvant donner droit a des allègements.
- 2 photocopies couleur de votre Brevet Fédéral jet 2^{ème} degré avec carte professionnelle ou de votre CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) avec carte professionnelle.
- 1 photocopie couleur de votre carte vitale d'assuré sociale.
- 1 photocopie couleur du permis MER et FLUVIAL.
- 1 photocopie couleur du CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphoniste).
Renseignements : Agence Nationale des Fréquences Radio (ANFR) - Tel : 03.29.42.20.74
- 1 photocopie couleur du diplôme de secours : PSC1 ou AFPS ou supérieur.
- Pour les moins de 25 ans : 1 photocopie couleur de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.
- Le certificat médical de moins de 3 mois à l'entrée en formation (**Modèle réglementaire en annexe**).
- Le certificat de natation délivré par un titulaire du BEESAN (**Modèle réglementaire en annexe**).
- Votre CV retraçant vos acquis d'expérience.
- Votre lettre de motivation détaillée.
- Un chèque de 80 € à l'ordre de l'EFM (représentant les frais administratifs des tests de sélection).
- 10 timbres poste.
- 1 chèque de 3 800 € TTC correspondant au montant de la formation libellé à Ecole Française Motonautique

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Mention « Motonautisme »**

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, M.....

Titulaire du B.E.E.S. Option « Activités de la Natation »

n°

Délivré leà

Certifie que M

A satisfait à l'épreuve suivante :

Réaliser, sans limite de temps, un parcours de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupérer un objet immergé à deux mètres de profondeur.

Cette épreuve a été effectuée le

A la piscine de

Fait à le

Signature

**BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
Mention « Motonautisme**

CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable ce certificat doit avoir moins de 3 mois
à la date de clôture des inscriptions

Je soussigné

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M

Et avoir constaté qu'il (elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement des
activités du Motonautisme.

Fait à le

Signature **et CACHET** du médecin